

MAIRIE DE  
LARGEASSE

DEUX-SEVRES

Tel 05.49.72.02.10

communelargeasse@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille quinze,  
Le jeudi 23 avril à 20 H 30,*

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la Mairie, sous la Présidence de M. GROLLEAU Jean-Jacques, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 16/04/2015

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

Présents : MM. GROLLEAU, MOTARD, MICHONNEAU, Mme BODIN,  
MM. DAVID, BAUDOIN, BONNET, HILKER, Mmes FAZILLEAUD, GILLES,  
SAUVETRE, MM. JARRY D. et ROUILLIER.

Absent : M. JARRY O.

**Objet :**  
**Cession terrain rue**  
**de la Poste**

M. le Maire expose à l'assemblée que la Sarl DESOBEAUX, sise 5 rue de la Poste, souhaite acquérir un peu du terrain communal jouxtant leur entreprise, afin d'agrandir leur zone de circulation et d'y installer une salle d'exposition.

Le conseil municipal, après discussion, considérant qu'il convient de favoriser l'extension d'une entreprise locale, accepte de vendre une partie de la parcelle cadastrée AP 331, pour environ 2 750 m<sup>2</sup> au prix de 1.80€ TTC le m<sup>2</sup>.

La surface exacte sera déterminée après le passage du géomètre.

Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge des acquéreurs.

Il autorise le maire à signer les actes nécessaires à cette cession.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou Sous-Préfecture  
Le :

Transmis et rendu  
exécutoire à la Sous-  
Préfecture le

Publié ou Notifié  
Le

Pour Copie conforme,  
En mairie, le 24 avril 2015

Le Maire,

Jean-Jacques GROLLEAU



REÇU EN PREFECTURE

le 22/06/2015

Application agréée E-legalite.com

079-217901479-20150423-2015\_CM2304\_5-DE